



## ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 05 MAI 2025

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le lundi 05 mai 2025 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Henri Pierre BLANES, M. Yves MEGOZ, M. Julien BLANC, M. Stéphane BRETTON, M. Jean – Pierre CASSINA et M. Jean SCOMPARIN

Membres excusés : M. Grégory CREMA, M. John NARDELLI, M. Tomy RADET

Membres absents : M. Jean – Louis NÉGRELLO, M. Philippe OTTONE.

### ORDRE DU JOUR

- 1 – Intervention de M. ALBERTINO, Président de la Société de pêche du Haut – Giffre;
- 2 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 10 / 04 / 2025;
- 3 – Fête de la pêche;
- 4 – Point sur le projet de travaux de l'écloserie des Merzières à Ayze;
- 5 – Sollicitation du Conseil d'Administration afin d'autoriser le Président de l'A.A.P.P.M.A.F. à demander une subvention au conseil Départemental pour la rénovation de l'écloserie des Merzières;
- 6 – Projet de règlementation de la pêche dans le Bon Nant aval en lien avec E.D.F.
- 7 – Tour de table.

#### 1 – Intervention de M. ALBERTINO Adrien, Président de la Société de pêche du Haut – Giffre :

Préalablement à la réunion du Conseil d'Administration, Monsieur Adrien ALBERTINO a souhaité rencontrer les Membres du C.A. afin d'échanger sur divers points dont les limites du parcours du Clesson classé en gestion d'usage. Il en ressort que tout le linéaire du cours d'eau sera concerné. Monsieur ALBERTINO va se charger de récupérer les baux de tous les riverains afin de mettre en place ce parcours spécifique.

#### 2 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 10 / 04 / 2025 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 10 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE  
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: [aappma-faucigny@wanadoo.fr](mailto:aappma-faucigny@wanadoo.fr)  
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement  
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71  
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



### **3 – Fête de la pêche 2025 :**

Monsieur MEGOZ explique avoir créé un article sur le site Internet de l'A.A.P.P.M.A.F. Des affiches seront distribuées à nos Partenaires.

Ci – dessous le détail des lieux concernés par des animations.

Programme Fête de la pêche : 2025				
Ville	Lieu	Thème de l'animation	Société de pêche de	Contact
Chamonix	<a href="#">Lac des Gaillands</a>	Découverte pêche	Chamonix	<a href="mailto:zaz.servoz@yahoo.fr">zaz.servoz@yahoo.fr</a> 06 40 54 79 46
Taninges	<a href="#">Lac de Flérier</a>	Animation pêche Montage mouches Pêche de la carpe, au coup, au feder	Taninges	<a href="mailto:hp.blanes@hotmail.fr">hp.blanes@hotmail.fr</a> 06 87 01 43 29
Mieussy	<a href="#">Lac d'Anthon</a>	Découverte, atelier, pratique pêche	Mieussy	<a href="mailto:denis.clement66@outlook.com">denis.clement66@outlook.com</a> 06 82 97 88 03
Magland	<a href="#">Lac de Balme</a>	Découverte de la pêche	Magland	<a href="mailto:Gilles.Keraghel@laposte.net">Gilles.Keraghel@laposte.net</a> 06 62 13 48 28
Arache La Frasse	<a href="#">Lac de Balme</a>	Découverte de la pêche	Arache La Frasse	Costafrolaz Guy 06 82 30 72 80 <a href="mailto:guynette@aim.com">guynette@aim.com</a>
Passy	<a href="#">Pisciculture de Warens</a>	Initiation pêche Pêche à la mouche	Passy Servoz Megève	<a href="mailto:jp.sarzier@gmail.com">jp.sarzier@gmail.com</a> 0643464857
Sallanches	<a href="#">La Sallanche</a>	Initiation pêche en rivière	Société de pêche de Sallanches	<a href="mailto:jose.martinez@outlook.fr">jose.martinez@outlook.fr</a> 06 60 05 39 07

### **4 – Point sur le projet de travaux de l'écloserie des Merzières à Ayze :**

Une réunion avec tous les corps de métiers concernés s'est tenue le jeudi 29 mai 2025 au siège de l'A.A.P.P.M.A.F. à Ayze afin de programmer les interventions des uns et des autres. Le maçon interviendra à partir du lundi 07 juillet pour réaliser une ouverture afin de pouvoir débarrasser les bassins en béton qui seront détruits, puis les autres corporations interviendront à tour de rôle.

### **5 – Solliciter le Conseil d'Administration afin d'autoriser le Président de l'A.A.P.P.M.A.F. à demander une subvention au conseil Départemental pour la rénovation de l'écloserie des Merzières :**

Le Conseil d'Administration à l'unanimité autorise le Président de l'A.A.P.P.M.A. du Faucigny, Monsieur Franck MARGAS à demander une subvention au Conseil Départemental de la Haute – Savoie dans le cadre du Plan Pêche pour la rénovation de l'écloserie des Merzières sise à Ayze – 868 route du stade.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE  
Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: [aappma-faucigny@wanadoo.fr](mailto:aappma-faucigny@wanadoo.fr)  
SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement  
Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71  
IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



## **6 – Projet de règlementation de la pêche dans le Bon Nant aval en lien avec E.D.F. :**

Les versions précédentes ont été remaniées après échanges entre les différentes parties prenantes. Lors de la réunion du 20 mai 2025, il a été préconisé de ne pas interdire la pêche, mais de laisser la Commune interdire l'accès aux berges sur le tronçon concerné.

## **7 – Tour de table :**

- ❖ Paulo explique que M. SADOUX a commencé à faucarder le lac d'Ayze Est durant deux jours, il a procédé à des réparations notamment sur un vérin. Monsieur MARGAS le remercie pour son investissement sans faille.
  
- ❖ Monsieur MEGOZ explique qu'un Carpiste a été verbalisé pour pêche en dehors des heures légales (pêche de nuit). Il rapporte avoir mis en ligne les modifications du prochain P.D.P.G. sur le site Internet de l'A.A.P.P.M.A.F. et dévoile la date de la prochaine Assemblée Générale de l'A.A.P.P.M.A.F. qui se tiendra samedi 21 février 2026 à l'Espace René Rosset d'Ayze.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 20

Compte rendu établi par Franck MARGAS

Prochaine réunion du Conseil d'Administration jeudi 05 juin 2025